



dégradations boîtes aux lettres

Par **duly**, le **26/02/2010** à **10:19**

Les boîtes aux lettres de mon immeuble HLM ont été forcées par un auteur connu (surpris par une des voisines) et l'on me réclame 120€ (somme déjà divisé par 4 locataires) pour le remplacement de l'ensemble (qui sert a rien puisqu'elle sont toujours ouvertes donc accessible à tout le monde).

Pour moi les HLM aurait dû porter plainte contre l'auteur des fait et lui réclamer le règlement de l'ensemble de la facture !

Comment faire pour ne pas devoir payer cette somme ?

on me menace d'huissier !

comme je déménage bientôt je ne voudrai pas non plus que cette somme soit retiré de ma caution !